



Profil de baignade de la plage de Saint Guérin 2023– Type 2

Le profil de baignade a pour objectif d'identifier les sources de pollutions potentielles des eaux de baignade et de concevoir les mesures et actions permettant de réduire les risques d'exposition des baigneurs à une eau de mauvaise qualité.

La réalisation des profils de baignade répond à une obligation communautaire fixée par la directive européenne du 15 février 2006 relative à la gestion des eaux de baignade.

Le présent document correspond à la fiche de synthèse du profil de baignade et est destiné à l'information des usagers de la plage.

Description de la zone de baignade

Nature : sable / **Longueur** : 420 mètres / **Largeur** : 550 mètres (plage et estran)

Fréquentation maximale : 3 000 à 4 000 personnes

Equipements : poubelles, sanitaires publics équipés de 2 douches, bancs publics, bande cyclable, cale de mise à l'eau

Accessibilité aux animaux : interdits du 01/05 au 31/10 (signalisation posée aux accès de plage)

Autres activités : promenade, loisirs nautiques, plaisance, pêche à pied

Zone riveraine : environnement urbanisé

Occupation du sol : bassin versant totalement urbanisé

Population permanente : 1 839 habitants (INSEE - 2019)

Personne Responsable de l'Eau de Baignade : Mr le Maire de Damgan

Plage accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : la Grande Plage de Damgan (fauteuil hippocampe disponible à la SNSM)

Qualité du milieu marin

Historique de la qualité de l'eau de baignade :

	2018	2019	2020	2021	2022
Classement selon la directive de 2006	Bonne qualité				

En 2022, le classement de la qualité de l'eau de la plage de Saint-Guérin était de bonne qualité au regard de la directive de 2006. La qualité de l'eau est conforme vis-à-vis de l'usage de baignade.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Plan d'actions

- Rappel auprès des titulaires de mouillages de gérer leurs eaux grises dans le réseau d'eaux usées, de réaliser l'entretien de leurs bateaux dans un endroit adapté et avec des produits conformes,
- Nettoyage manuel (en appoint suivant les besoins),
- Travaux de réfection de la maçonnerie du perré réalisés par Arc Sud Bretagne,
- Nettoyage différencié (râteau lisseur, cribleuse) de la plage une fois par semaine,
- La plage de Saint Guérin est située dans le périmètre de la digue classé C, contrôlée tous les 2 mois par Arc Sud Bretagne (Communauté de communes).

Gestion préventive de la qualité des eaux de baignade :

- **Contact Mairie de DAMGAN** : mairie@damgan.fr - ☎ : 02 97 41 10 19
- **Contact ARS 56** : Pôle Santé Environnement / 32, Bd de la Résistance / 56019 VANNES Cédex ☎ 02 37 62 77 00

